

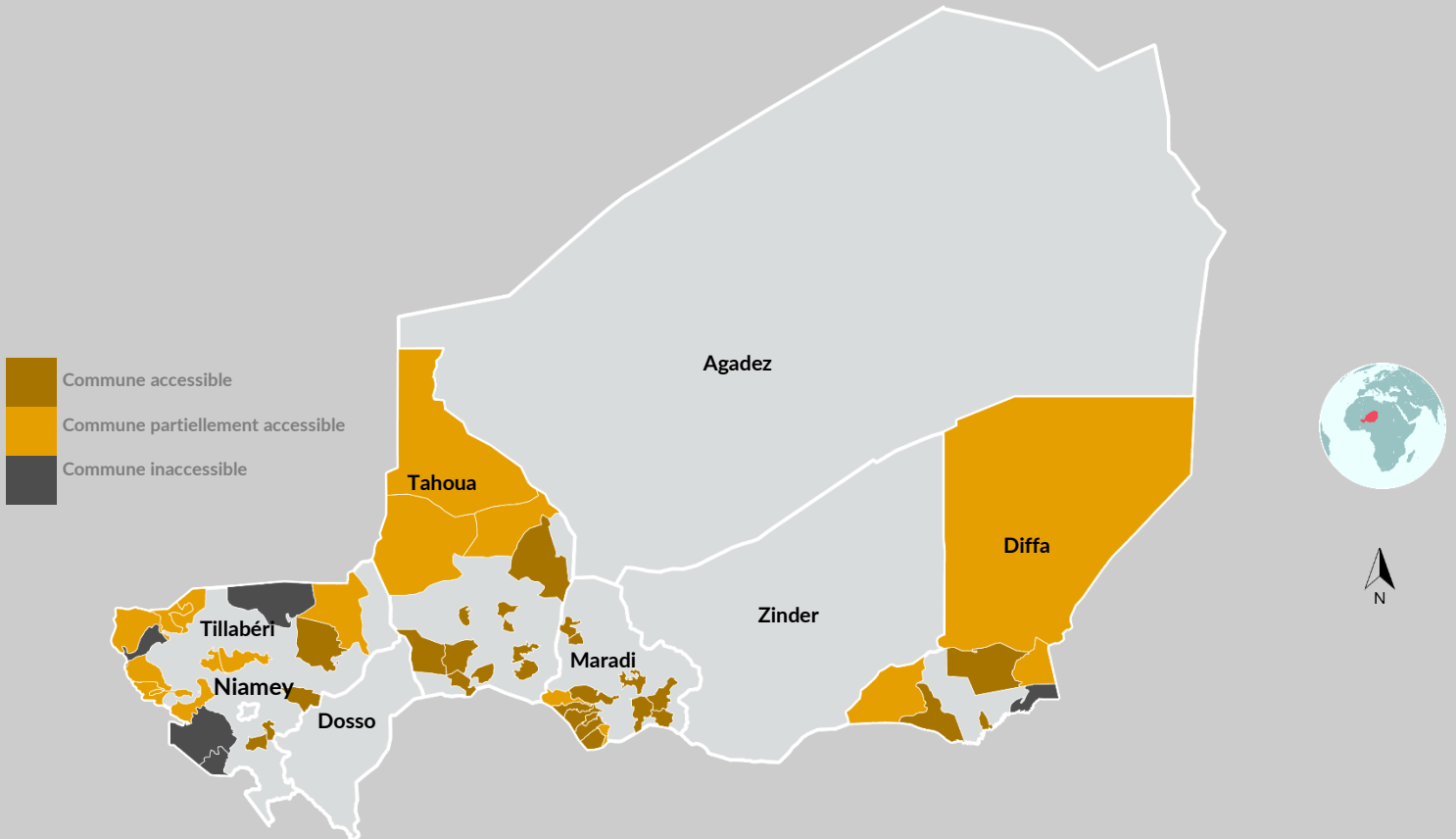
## BULLETIN MENSUEL D'ANALYSE

NIGER

RÉGIONS : DIFFA, MARADI, TAHOUA ET TILLABERI

PÉRIODE : AVRIL 2023

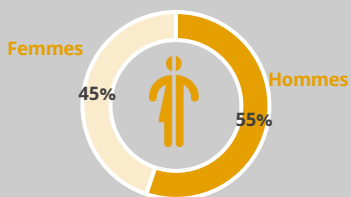
ZONES DE COUVERTURE DE COLLECTE DE DONNÉES



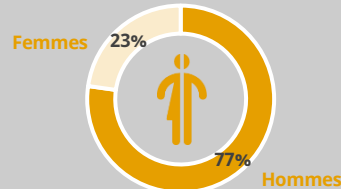
### CHIFFRES CLÉS



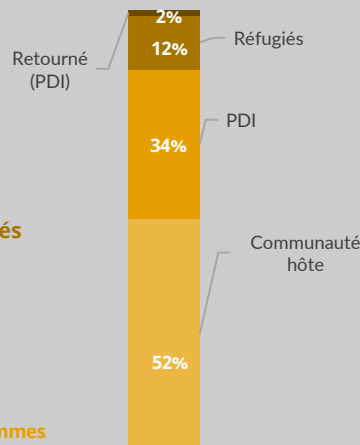
#### Ménages



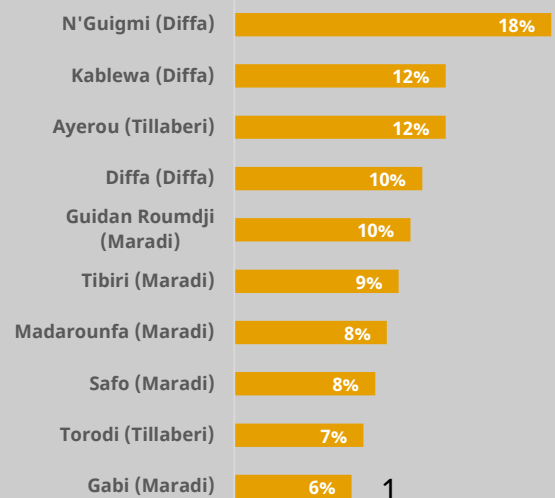
#### Informateurs clés



### Statut par répondants



### Nombre de répondants par commune (Top 10)



Financé par FCDO (Foreign, Commonwealth & Development Office), co-piloté par HCR et DRC au niveau régional et pays (Niger-Mali-Burkina Faso-Tchad), le projet de monitoring régional de protection (P21) est un outil inter-agences complémentaire aux autres outils de collecte de données du monitoring de protection dans les zones affectées par la crise sécuritaire et humanitaire au Niger (Collecte d'incident, référencement, sensibilisation, mouvement de population) et permet de produire des analyses de protection basées sur des données probantes de perception collectées dans quatre régions du Niger (Diffa, Maradi, Tahoua et Tillabéri). Les analyses contribuent à la compréhension de l'environnement de protection au Niger et de :

- Soutenir les acteurs de protection à faire une programmation basée sur des données probantes ;
- Contribuer à une meilleure coordination opérationnelle et transfrontalière ;
- Contribuer à l'effort de mobilisation de ressources ;
- Favoriser un plaidoyer commun pour une meilleure sensibilisation au niveau régional et global sur la crise de déplacement forcé.



## CONTEXTE SECURITAIRE ET DE PROTECTION

L'environnement sécuritaire est resté volatile et préoccupant au mois d'avril au niveau des quatre régions de collecte de données de protection. **42% des personnes interviewées disent qu'il y a eu au moins un incident sécuritaire et/ou de protection dans leurs localités au cours des 30 derniers jours précédant l'enquête.**

Cet indicateur est corroboré par le nombre d'incidents rapportés par les sources du monitoring de protection. Au total 236 incidents sécuritaires ayant fait plus de 900 victimes civiles ont été rapportés au cours de cette période contre 198 incidents au mois mars notamment les extorsions de biens, les enlèvements de personnes, les assassinats/meurtres, les agressions physiques etc.

**Il faut noter que 85% des personnes enlevées sont victimes d'assassinats, disparitions forcées, seuls 15% des victimes sont libérées contre paiement de rançons ou arrivent à échapper des mains de leurs ravisseurs.**

76% des répondants au cours de cette période soutiennent que l'activisme des groupes armés non étatiques (GANE) est la première cause de l'insécurité dans leurs zones de résidence (proximités des zones de combats, extorsions de biens). 89% des présumés auteurs des incidents sécuritaires au mois d'avril sont des éléments de GANE.

**24% des personnes interviewées disent ne pas se sentir en sécurité au mois d'avril, contre 28% au mois de mars.** Cette baisse relative de l'indicateur sur le sentiment d'insécurité est consécutive au calme relatif observé au niveau des régions de Tahoua et Maradi, toutefois dans les régions de Diffa et Tillabéri, le sentiment d'insécurité est en hausse comparativement au mois de mars.

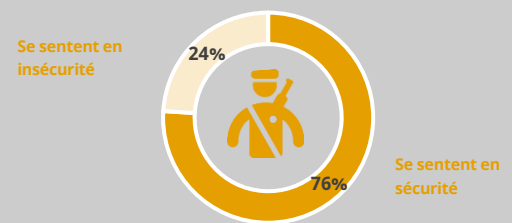
**54% des personnes interviewées dans la région de Tillabéri disent ne pas se sentir en sécurité au mois d'avril contre 50% en mars. Dans la région de Diffa, la situation est de 28% en avril contre 19% en mars.**

Selon les résultats des entretiens ménages cette hausse significative du sentiment d'insécurité au sein des communautés dans ces deux régions s'explique par la proximité des zones de combats due aux opérations militaires, la recrudescence des risques liés aux EEI et la persistance des incursions ciblant les populations civiles.

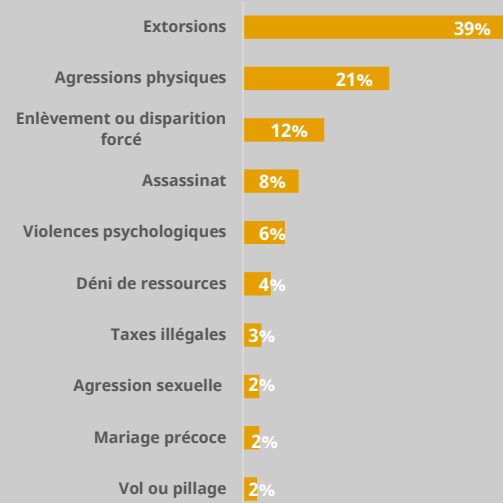
**77 incidents de protection ayant fait plus de 200 survivants (es)/victimes, ont été rapportés par les sources du monitoring au mois d'avril au niveau des quatre régions de collecte de données protection. Ces incidents sont entre autres les agressions sexuelles, les viols, les violences psychologiques, les enlèvements d'enfants contre demandes de rançons, les menaces, les dénis de ressources, les mariages d'enfants/forcés etc.**

Il existe une disparité d'une région à une autre selon les données de protection sur la sévérité des risques sécuritaires et de protection ; en témoigne le nombre d'incidents toutes catégories confondues rapportés par région, notamment 140 incidents dans la région de Diffa, 83 dans la région de Tahoua, 60 dans la région de Tillabéri et 30 incidents dans la région de Maradi. L'environnement sécuritaire et de protection complexe continue de réduire les moyens de résilience des populations face à une crise qui s'est malheureusement inscrite dans la durée.

### Sentiment de sécurité



### Principaux incidents de protection (Top 10)





## RESTRICTION DE MOUVEMENT ET PRESENCE DES ENGIN EXPLOSIFS IMPROVISES (EEI)

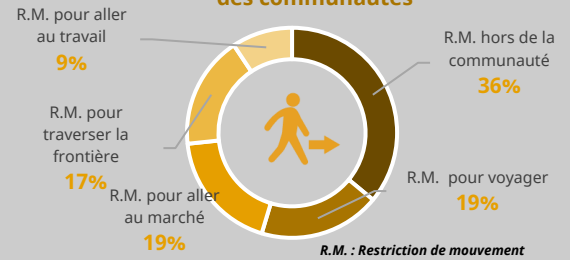
La restriction de mouvement constitue un problème majeur de protection au sein des communautés (car affectant la vie/survie au sens large) notamment les mouvements d'un endroit/localité à un autre, y compris les actes quotidiens comme aller au marché, etc. La présence des engins explosifs improvisés sur les axes et pistes routières constitue l'une des principales causes qui ont accentué le sentiment d'insécurité au sein des communautés et de restriction de mouvement de populations civiles.

La situation est particulièrement inquiétante dans les régions de Tillabéri et Diffa avec une recrudescence observées des incidents sécuritaires liés aux engins explosifs improvisés. Au moins 11 incidents EEI ont été rapportés par les sources du monitoring de protection au cours des quatre premiers mois de l'année dans ces deux régions.

**30% des personnes interviewées au niveau des quatre régions disent rencontrer des restrictions de mobilité dans leurs environnement immédiat et/ou pour aller au marché, traverser la frontière.** Au niveau des régions de Diffa et Tillabéri en plus des exactions des groupes armés, la crainte/peur de la présence des EEI sur les axes routiers restreint les mouvements de personnes. Pour ce qui est des régions de maradi et Tahoua la menace des EEI est moins présente. Toutefois, il existe des facteurs spécifiques de restrictions de mouvements notamment les interceptions des axes routiers par les coupeurs de routes et les extorsions de biens.

La présence des EEI et des restes d'engins de guerre (REG), constitue une menace sécuritaire qui pèse sur les conditions de vie des populations civiles. **Cette menace accentue la psychose (la peur, la crainte, le doute), réduit les voies et moyens de ravitaillement en moyens de subsistance pour les ménages et restreint les mouvements de personnes vers les chefs-lieux administratifs où les services sociaux de base sont plus ou moins accessibles.**

### Typologies de mouvement restreint au sein des communautés



## LOGEMENT, TERRE, ET PROPRIETE

L'environnement sécuritaire au mois d'avril a impacté les individus, les familles/ménages et les communautés au niveau des quatre régions (Diffa, Maradi, Tillabéri et Tahoua). Cela continue de provoquer des mouvements multiformes de population et de poser de sérieuses difficultés sur l'accès au logement, la terre et la propriété.

**89% des personnes interviewées disent que les ménages ayant effectué au moins un déplacement interne ont perdu tout ou partie de leur logement ou propriété. 76% des répondants estiment que les personnes retournées dans leurs zones d'origine rencontrent des difficultés à retrouver leurs biens, en particulier les maisons, les greniers, le bétail.**

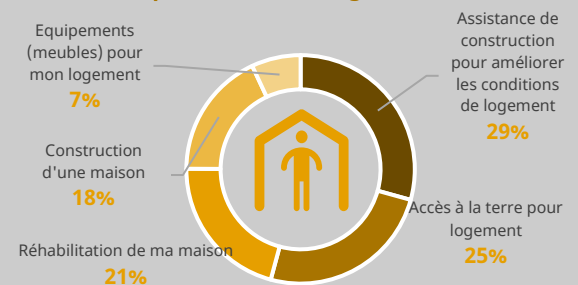
**Au moment du déplacement les PDI laissent tout derrière eux et très souvent les pilliers et/ou les éléments des GANE emportent avec eux les biens, bétails après avoir incendié les maisons et les greniers.**

39% des personnes interviewées au cours de cette période déclarent rencontrer des difficultés d'accès aux terres. Les raisons évoquées sont entre autres l'insécurité dans les zones d'origines/hôtes, l'indisponibilité des terres dans les zones d'accueil, le refus de faciliter l'accès du fait des restrictions administratives (absences d'actes de sessions et autres documents légaux).

**53% des personnes interviewées estiment que les déplacés internes ont des possibilités limitées d'être propriétaires de terres au niveau des zones d'accueil et les seules possibilités pour acquérir les terres pour les PDI restent le prêt. Toutefois 54% des déplacés forcés dans les zones d'accueil n'ont pas accès à la terre (champs cultivables, parcelles, espaces d'enclos pour bétails etc), et 46% des déplacés internes qui ont accès à la terre dans les zones d'accueil les ont obtenues par prêt auprès des particuliers hôtes ou collectivités territoriales contre une ristourne sur les récoltes pour les terres cultivables cédées par les particuliers.**

Il faut noter qu'il existe une disparité entre les catégories de personnes spécifiques sur l'accès à la terre et propriété au sein des communautés. Il ressort que les femmes, filles, les personnes en déplacement forcé (PDI, réfugiés), ont plus de difficultés d'accès aux terres et propriétés que les adultes hommes hôtes. Certaines difficultés liées à l'accès à la terre sont d'ordre culturelles et de croyances religieuses en particulier pour les femmes et filles.

### Principaux besoins de logement



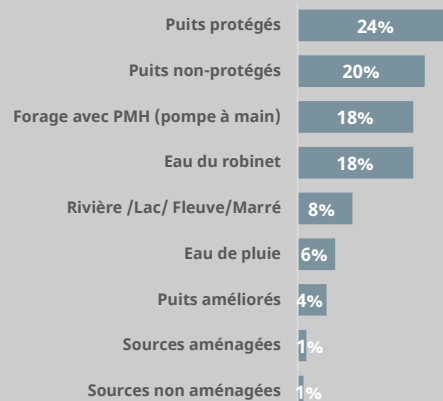


Selon les données du monitoring de protection, la pression sur les ressources naturelles en particulier l'accès à l'eau constitue une source récurrente de tensions rapportées en particulier dans les zones d'accueil des déplacés. Le contexte de cohabitation mixte des populations déplacés forcés (PDI, réfugiés, hôtes), accentue les besoins en wash (accès à l'eau, l'accès aux latrines, l'hygiène etc.).

Selon les données de perception sur les besoins en eau au niveau des zones couvertes par le monitoring, 71% des personnes interviewées au cours de cette période déclarent s'approvisionner à une source d'eau potable améliorée notamment au niveau des puits protégés, de forage avec pompe à motricité humaine (PMH) et au robinet, 20% des puits non-protégés et 9% les eaux de surface (rivière, lac, fleuve et mare).

**73% des personnes interviewées, se disent non satisfaites de l'approvisionnement en eau. Les principales raisons évoquées sont : la qualité et la quantité d'eau collectée ; le temps mis pour la collecte de l'eau ainsi que les risques encourus lors de l'approvisionnement. Ces risques portent sur les accidents (chutes potentielles dans un puits, noyade dans les cours d'eau) ou les agressions physiques lors de la collecte.**

## Principaux besoins prioritaires



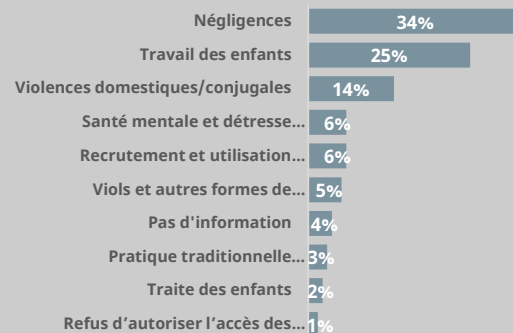
L'environnement de protection de l'enfant reste précaire avec une disparité de sévérité d'une région à une autre. 22% des personnes interviewées au mois d'avril au niveau des quatre régions déclarent que les enfants sont victimes d'attaques physiques, enlèvements, recrutements/enrôlements forcés au sein des groupes armés.

26% des personnes interviewées estiment qu'il n'y a pas de services de prévention et de prise en charge spécifiques pour les victimes/survivant (es), au sein de leurs communautés et 53% des services offerts aux enfants victimes/survivant (es), sont des consultations médicales.

**Au mois d'avril 46 enfants dont 11 garçons et 35 filles sont victimes/survivant (es), d'incidents sécuritaires et de protection au niveau des quatre régions soit 4% du total des victimes et/ou survivant (es) de la période. 14 enfants ont été victimes d'enlèvement contre demandes de rançons dont 6 filles et 8 garçons, 5 filles victimes de viols/agressions sexuelles. Il faut noter que l'âge des victimes/survivant (es) de ces incidents au cours de cette période est compris entre 07 et 16 ans.**

**86% des cas d'incidents ayant affectés les enfants sont rapportés dans la région de Diffa, 11% dans la région de Maradi et 3% dans la région de Tahoua.** Il ressort des entretiens avec les ménages et informateurs clés que les mécanismes endogènes de protection des enfants ont été considérablement affaiblis avec les violences généralisées, les suspicions entre les communautés à l'effet des fractures sociales, les mouvements forcés impliquant une instabilité durable des familles, des ménages et des communautés.

## Menaces affectant les enfants



Au mois d'avril 12% des personnes interviewées déclarent constater une augmentation des incidents liés aux violences basées sur le genre au cours des 30 derniers jours précédents l'enquête. Cet indicateur est sévère dans les régions de Diffa où 55% des personnes interviewées disent constater l'augmentation des incidents liés au VBG soit 23% dans la zone de Maradi, 17% à Tillabéri et Tahoua 5%.

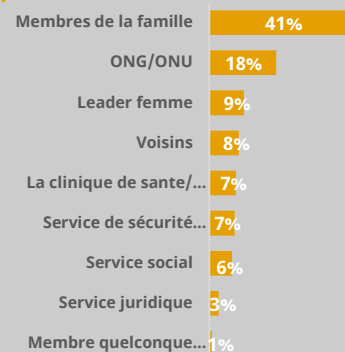
**87 cas de VBG ont été rapportés au niveau des quatre régions suivies. Ces cas sont 27 agressions physiques/sexuelles, 8 viols, 17 mariages d'enfants/forces, 18 cas de violences physiques/domestiques et 17 cas de dénis de ressources. Les typologies de VBG diffèrent d'une région à une autre, notamment la région de Diffa qui s'est distinguée avec 40 cas rapportés de viols/agressions sexuelles, les mariages d'enfants/forcés.**

L'accès au service de prise en charge et de soutiens en lien avec les VBG est préoccupant au sein des communautés. Les membres de la famille, les voisins, les leaders femmes représentent 59% des sources d'aides pour les survivants (es) de VBG au sein des communautés. Les ONG/ONU, les cliniques de santé, le service juridique, le service social représentent seulement 27% des sources d'aides au survivants (es).

Plusieurs facteurs continuent de favoriser l'augmentation constante des incidents liés aux VBG notamment les risques sécuritaires qui perdurent, le peu ou pas de services spécifiques de prévention et de prise en charge, la sensibilité de la question liée aux VBG au sein des communautés etc.

**Les difficultés d'accès aux services de prise charges toutes catégories confondus sont liées d'une part à l'indisponibilité et/ou l'insuffisance de ces services et d'autres par à des facteurs socio-culturels notamment la peur de la stigmatisation, le rejet de la communauté, l'honneur familial.**

## Principales sources d'aides aux survivants (es)



## MESSAGES CLES

**Dans le cadre de la recherche des solutions durables aux déplacements forcés, il est important d'effectuer des évaluations approfondies sur la problématique logement, terre, propriété dans les zones d'accueils et de retour afin d'adapter les réponses et de prévenir les tensions et conflits à court, moyen et long terme entre les communautés.**

**La présence des acteurs de protection ainsi que la couverture géographique des activités de réponses varient d'une zone à une autre au sein d'une même région. A ce titre, il importe que le Cluster Protection et les groupes de travail maintiennent la dynamique d'une bonne évaluation/cartographie des acteurs, l'effectivité des réponses de protection contextualisées, tout en incitant les acteurs à étendre leur présence dans les zones moins couvertes.**

**La sévérité du contexte sécuritaire/de protection en lien avec les risques croissants de conflits intercommunautaires (cohésion sociale), de VBG, de protection de l'enfance mérite une attention particulière dans les programmations/revues à mi-parcours des activités de préventions et de réponses.**